

**ÉTABLISSEMENT**

Ville de Basse Terre (971)
Hôtel de Ville
97100 Basse Terre

AVIS DE MARCHÉ**SERVICES****DIRECTIVE 2014/24/UE****Section I : Pouvoir adjudicateur****I.1) NOM ET ADRESSES**

Ville de Basse Terre (971), Hôtel de Ville, 97100 Basse Terre, FRANCE. Tél. : +33 590805656. Courriel : servicemarches@ville-bassterre.fr. Code NUTS : FR.

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <https://www.marches-securises.fr>
Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE**I.3) COMMUNICATION**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <https://www.marches-securises.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

VILLE DE BASSE TERRE COURS NOLIVOS , Contact : Service achat/marchés publics, 97100 BASSE TERRE, FRANCE. Tél. +33 590805610. Courriel : servicemarches@ville-bassterre.fr. Code NUTS : FR. Adresse internet : <https://www.marches-securises.fr>.

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Point(s) de contact susmentionné(s).

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autre : Collectivité

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

Section II : Objet**II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ**

II.1.1) Intitulé : ETUDE PRE OPERATIONNELLE A LA MISE EN PLACE D'UNE OPAH-RU A BASSE TERRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME ACTION COEUR DE VILLE E

II.1.2) Code CPV principal

71241000

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte

ETUDE PRE OPERATIONNELLE A LA MISE EN PLACE D'UNE OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT ET D'UNE OPERATION DE RENOUVELLEMENT URBAIN - OPAH-RU A BASSE TERRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME ACTION COEUR DE VILLE

II.1.5) Valeur totale estimée**II.1.6) Informations sur les lots**

Division en lots : Non

II.2) DESCRIPTION**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

71241000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FR

Lieu principal d'exécution : BASSE TERRE

II.2.4) Description des prestations

Etude pré opérationnelle à la mise en place d'une OPAH-RU à BASSE TERRE dans le cadre du programme "action cœur de ville"

II.2.5) Critères d'attribution

Prix : 50%

Qualité

VALEUR TECHNIQUE : 30%

DELAI DE LIVRAISON OU D'EXECUTION : 20%

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 16

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

VOIR LE REGLEMENT DE LA CONSULTATION

III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

Marché réservé : Non

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Informations relatives à la profession

La prestation est réservée à une profession particulière

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables : VOIR LE REGLEMENT DE LA CONSULTATION

III.2.2) Conditions particulières d'exécution

VOIR LE REGLEMENT DE LA CONSULTATION

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique

Une enchère électronique sera effectuée : Non

IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

Vendredi 02 décembre 2022 - 12:00

IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation
français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois : 3 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

Date : lundi 12 décembre 2022 - 12:00

Section VI : Renseignements complémentaires**VI.1) RENOUELEMENT**

Il s'agit d'un marché renouvelable : Non

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES**VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES****VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS**

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GUADELOUPE CITE GUILLARD , 97100 BASSE TERRE FRANCE. Tél. +33 590814538. E-mail : greffe.ta.basse-terre@juradm.fr. Fax +33 590819670. Adresse internet : <http://basse-terre.tribunal-administratif.fr/Informations-pratiques/Acces-et-coordonnees>.

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction des recours

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

21 octobre 2022